

ANNEXE 2 PLAN RELATIF AUX LOCAUX DE L'OMPI

422. En septembre 2000, l'Assemblée générale a pris note du plan relatif aux locaux présenté dans le document WO/GA/26/8. Compte tenu des projections les plus récentes, qui intègrent les tendances observées depuis 1998, les besoins de l'OMPI en places de travail et en places de stationnement pour la période 2002-2007 ont été revus et sont indiqués ci-après sous la forme d'une version actualisée du plan relatif aux locaux.

423. On trouvera dans le tableau 22 les chiffres révisés correspondant aux besoins et aux disponibilités en places de travail dans le cadre de l'OMPI. Les besoins représentent les places de travail destinées au personnel de l'Organisation, aux consultants, aux titulaires de contrats de courte durée et aux traducteurs. En plus de l'accroissement du nombre de postes proposé dans le budget initial, 114 postes ont été ajoutés pendant l'exercice biennal 2000-2001 par suite de l'application des formules de flexibilité. Il convient de noter que certaines places de travail continueront d'être réservées pour les employés des entreprises travaillant sous contrat pour l'OMPI (environ 30 places), en particulier dans le cadre des projets relatifs aux techniques de l'information, pendant la durée de la mise en œuvre des projets en question. La version actualisée du plan relatif aux locaux tient aussi compte des besoins en places de travail des bureaux de l'OMPI à Washington et à Bruxelles, dont la création est proposée dans le cadre du sous-programme 09.2.

424. Les estimations antérieures reposaient sur l'hypothèse d'une augmentation du nombre des places de travail de 5% par an. Cette hypothèse apparaît maintenant dépassée. En fait, le taux d'augmentation annuel effectif des places de travail à l'OMPI est de 11,3% pour les cinq dernières années et de 9,9% pour les 10 dernières années (voir le paragraphe 8 du document WO/GA/26/8). Il ressort que le nombre de places de travail a été notablement sous-estimé pour l'année 2000 (paragraphe 6 du document WO/GA/26/8) puisque le nombre de places de travail s'élevait dans la réalité à 1266 en août 2000. Ce chiffre est très supérieur aux 1017 places de travail prévues dans le plan relatif aux locaux établi en 1998 sur la base d'un taux d'accroissement annuel de 5%. Naturellement, la différence est imputable à l'augmentation plus importante que prévue de la demande en termes de protection de la propriété intellectuelle. Cette tendance se poursuivra très probablement, étant donné que l'augmentation des dépôts de demandes internationales selon le PCT, par exemple, devrait déjà être, selon les estimations, de 8% et de 7% respectivement en 2002 et 2003 (voir la section D). Les chiffres les plus récents en ce qui concerne les postes prévus inscrits dans le budget initial pour l'exercice 2000-2001, le budget révisé pour le même exercice et le budget proposé pour l'exercice biennal 2002-2003 sont, respectivement, de 818, 932 et 1032 (voir les tableaux 7 et 13). Compte tenu de cette augmentation ainsi que de l'incidence des projets d'informatisation en 2004 et au-delà, le nombre de places de travail devrait augmenter de 10% par an en 2002 et 2003, rester stable en 2004 (la croissance due à l'augmentation des activités étant compensée par les effets positifs des projets d'informatisation) et progresser de 3% par an à partir de 2005, compte tenu aussi du fait que la réalisation des tâches nécessitera une moindre proportion de personnel du fait de leur informatisation.

425. En avril 2001, les besoins réels s'élevaient à 1340 places de travail. Ce chiffre, qui fait abstraction de toute marge de réserve, dépasse les prévisions établies en septembre 2000 pour janvier 2001, soit 1287 places, marge de réserve comprise. À partir des nouvelles hypothèses de croissance qui ont été établies, les besoins en place de travail, à l'exclusion des réserves et des besoins à prévoir pour le personnel extérieur, devraient passer de 1474 places en 2002 à 1621 en 2003. Ce chiffre restera stable en 2004. En 2007, les besoins devraient atteindre 1772 places. Sur les 1386 places de travail disponibles au total en avril 2001, 545 (39,3%) sont situées dans trois bâtiments appartenant à l'OMPI et 841 (60,7%) dans des locaux loués dans six bâtiments à Genève et à New York. En 2001, les coûts de location correspondant aux places de travail devraient atteindre 12,3 millions de francs suisses.

426. Ainsi qu'il ressort du tableau 22, il manquera 103 places de travail en 2002, par suite, notamment, d'une diminution temporaire des places de travail dans trois bâtiments appartenant à l'OMPI dans le cadre des dispositions prises en vue de faciliter les travaux relatifs à la rénovation de l'ancien bâtiment de l'OMM. La situation devrait s'améliorer en 2003, une fois ce dernier bâtiment achevé. Cela devrait permettre à l'OMPI de ne plus louer de locaux dans les bâtiments Sogival et IBM et de réduire de 175 à 75 le nombre de places de travail louées dans le bâtiment UC, soit une diminution totale des coûts de location d'environ 1,7 million de francs suisses. Le nouveau bâtiment, dont l'achèvement est prévu en 2005, offrira 350 places de travail supplémentaires (option D). À cette époque, il serait possible de ne plus louer les derniers locaux encore occupés dans le bâtiment UC, ce qui se traduirait par une économie supplémentaire de 1 million de francs suisses en coûts de location. Toutefois, si les prévisions établies se vérifient, l'OMPI connaîtra un manque important de places de travail à partir de l'exercice 2006-2007. L'Organisation s'emploiera à faire face aux besoins nouveaux en rationalisant la configuration de l'espace existant ou en louant des places de travail supplémentaires.

427. Les besoins et disponibilités en places de stationnement pour la période 2000-2007 sont indiqués dans le tableau 23. Les besoins effectifs en avril 2001 étaient estimés à 964 places, ce qui correspond à environ 72% du nombre réel des places de travail. Les coûts de location des places de stationnement sont estimés à 1,3 million de francs suisses pour 2001. Les besoins en places de stationnement pour la période 2000-2007 ont été estimés à partir de la même hypothèse que celle qui a été retenue pour les besoins en places de travail, c'est-à-dire une augmentation de 10% par an pendant l'exercice 2000-2003, aucune augmentation en 2004 et une progression de 3% par an à partir de 2005. Le tableau 23 fait apparaître un excédent de 82 places en avril 2001. Toutefois, les places manqueront jusqu'en 2004, du fait notamment d'une diminution du nombre de places de stationnement disponibles dans le bâtiment principal de l'OMPI par suite des travaux de construction du nouveau bâtiment. En 2005, 450 places de stationnement supplémentaires seront créées dans le cadre du nouveau complexe.

Tableau 22. Besoins et disponibilités en places de travail

Date	Besoins A	Disponibilités en places de travail																Solde E=D-A
		B. Locaux appartenant à l'OMPI						C. Locaux loués										
		AB	GB I	GB II	Ex- OMM	NB	Total	P&G	UC	CAM	C	S	IBM	NY	W	B	Total	
						B											C	
TOTAL																		D=B+C
Avr. 2001	1 340	270	170	105	--	--	545	426	175	124	55	30	18	11	2	841	1 386	46
Avr. 2002	1 474	270	158	100	--	--	528	426	175	124	55	30	18	11	2	843	1 371	(103)
Avr. 2003	1 621	240	158	100	450	948	426	75	124	124	55	--	--	11	2	695	1 643	22
Avr. 2004	1 621	270	170	105	450	995	426	75	124	124	55	--	--	11	2	695	1 690	69
Avr. 2005	1 670	270	170	105	450	350	1 345	426	--	124	55	--	--	11	2	620	1 965	295
Avr. 2006	1 720	270	170	105	450	350	1 345	--	--	124	55	--	--	11	2	194	1 539	(181)
Avr. 2007	1 772	270	170	105	450	350	1 345	--	--	124	55	--	--	11	2	194	1 689	(233)

AB : Arpad Bogsch, GB I : George Bodenhausen I, GB II : George Bodenhausen II, Ex-OMM : ancien bâtiment de l'OMM, NB : nouveau bâtiment en cours de construction, P&G : bâtiment Procter and Gamble, UC : bâtiment Union Carbide, CAM : bâtiment CAM, C : bâtiment de l'OMPI à Chambésy, S : bâtiment Sogival, IBM : bâtiment IBM, NY : bureau extérieur de New York, W : bureau extérieur de Washington, B : bureau extérieur de Bruxelles

Tableau 23. Besoins et disponibilités en places de stationnement

Date	Besoins A	Disponibilités en places de stationnement																Solde E=D-A
		B. Locaux appartenant à l'OMPI						C. Locaux loués										
		AB	GB I	Ex- OMM	NB	NP	Total	P&G	Nations	UC	CAM	C	S	IBM	Total			
						B											C	
TOTAL																		D=B+C
Avr. 2001	984	217	24	24	--	--	241	274	245	245	79	107	60	37	3	805	1 046	82
Avr. 2002	1 060	217	24	24	--	--	241	274	245	245	79	107	60	37	3	805	1 046	(14)
Avr. 2003	1 166	150	24	144	--	--	318	274	245	245	50	107	60	--	--	736	1 054	(112)
Avr. 2004	1 166	150	24	144	--	--	318	274	245	245	50	107	60	--	--	736	1 054	(112)
Avr. 2005	1 201	150	24	144	250	200	768	274	245	245	--	107	60	--	--	686	1 454	253
Avr. 2006	1 237	217	24	144	250	200	835	--	245	245	--	107	60	--	--	412	1 247	10
Avr. 2007	1 275	217	24	144	250	200	835	--	245	245	--	107	60	--	--	412	1 247	(28)

AB : Arpad Bogsch, GB I : George Bodenhausen I, GB II : George Bodenhausen II, Ex-OMM : ancien bâtiment de l'OMM, NB : nouveau bâtiment en cours de construction, NP : nouveau parking (à construire), P&G : bâtiment Procter and Gamble, Nations : parking de la Place des Nations, UC : bâtiment Union Carbide, CAM : bâtiment CAM, C : bâtiment de l'OMPI à Chambésy, S : bâtiment Sogival, IBM : bâtiment IBM